

TAXE D'APPRENTISSAGE - PROMESSE DE VERSEMENT

Pour contribuer à la formation des futurs professionnels de santé de la branche, infirmiers, aides-soignants et auxiliaires de puériculture,

Je soutiens les instituts de formation de l'AEHP – UAI 0341549Z

1. Je remplis le présent bordereau et le renvoie par mail à direction@fhp-lr.com

Etablissement :

SIRET :

Adresse :

Nom – Prénom :

Fonction :

Je m'engage à verser € au titre des dépenses libératoires de taxe d'apprentissage.

Date :

Signature :

2. J'effectue un virement sur le compte de l'AEHP RIB

Coordonnées bancaires : LCL MONTPELLIER

RIB : 30002 03000 0000791920S 68

IBAN : FR44 3000 2030 0000 0079 1920 S68

BIC : CRLYFRPP

3. Je reçois un reçu / attestation de versement mentionnant la date et le montant du versement qui m'est envoyé par l'AEHP



IFSI / IFAS
Maison de l'Hospitalisation Privée
288 rue Hélène Boucher - 34 174 Castelnau le Lez cedex
ifsi.hp@fhp-lr.com / ifas.hp@fhp-lr.com
Tél : 04 67 13 89 35 / Fax : 04 67 13 89 36

IFAS / IFAP
Centre de formation
Bât D, Av. Paul Pascal - BP 90 443 - 66 004 Perpignan Cedex
aehp.perpignan@fhp-lr.com
Tél : 04 68 56 45 70 / Fax : 04 68 81 84 56

N° existence AEHP : 91 34 000 82 34
La Maison de l'Hospitalisation Privée regroupe les organismes de formation de l'Hospitalisation Privée aux métiers de la santé : Institut de Formation en Soins Infirmiers, Aides-Soignants et Auxiliaires de Puériculture (IFSI / IFAS / IFAP) à Castelnau-le-Lez et Perpignan Centre de Formation des Apprentis (IDE / AS / kiné / MASTER) et centre de formation continue (Formation Conseil Santé)
www.fhpoccitanie.fr

